

Conseil du Partenariat
Le 2 mai 2022
Initiative relative aux modèles de soins

ENJEU

L'accroissement du fardeau du cancer au Canada, ainsi que les attentes croissantes en matière de soins sûrs sur le plan culturel et centrés sur la personne, dispensés plus près du domicile, les ressources humaines limitées dans le domaine de la santé et la pandémie de COVID-19 ont exercé une pression croissante sur la capacité des fournisseurs de soins liés au cancer et ont aggravé les inégalités d'accès aux soins. À l'heure actuelle, comme de nombreux territoires de compétence se concentrent sur la voie de la reprise post-pandémie, il est possible d'améliorer l'efficacité et l'équité de la prestation des soins liés au cancer.

L'équité est intégrée aux résultats ultimes de la Stratégie – toutes les personnes au Canada ont accès à des soins liés au cancer de grande qualité – et constitue le point d'ancrage du plan d'affaires 2022-2027 du Partenariat canadien contre le cancer (PCCC). Le rôle précis du Partenariat est fondé sur l'amélioration de l'équité en matière de santé dans les soins liés au cancer. Le travail sur les modèles de soins renforce l'engagement du Partenariat en faveur de l'équité en matière de santé.

Dans le cadre de l'avancement des priorités 2, 3, 5 et 7¹ de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer (la Stratégie) actualisée, et en réponse à une demande des partenaires, le Partenariat aidera les territoires de compétence à mettre en œuvre et à évaluer des modèles de soins novateurs dans le cadre du cycle opérationnel 2022-2027.

L'objectif de ce point de l'ordre du jour est de lancer l'initiative pancanadienne de financement des modèles de soins et de donner un aperçu de la phase de planification destinée à aider les partenaires à se préparer à la mise en œuvre.

CONTEXTE :

- Une [boîte à outils](#) des modèles de soins a été élaborée en collaboration avec vous et vos équipes et lancée en mars 2022. La boîte à outils est conçue pour soutenir la mise en œuvre de modèles de soins novateurs, y compris ceux liés à l'amélioration de la coordination avec les soins primaires, à l'optimisation du champ d'exercice des praticiens et aux réseaux de soins contre le cancer, tout en tenant compte des principaux outils tels que les intervenants-pivots et les soins virtuels.
- Le financement total de cette initiative s'élève à environ 13 millions de dollars (plus le soutien en nature du personnel et des experts du PCCC) et vise à contribuer à un

¹ Priorité 2 : Diagnostiquer le cancer plus rapidement, avec exactitude et à un stade plus précoce, Priorité 3 : Offrir des soins de grande qualité dans le cadre d'un système durable et de calibre mondial, Priorité 5 : Offrir de l'information et du soutien aux personnes atteintes de cancer, aux familles et aux aidants, Priorité 7 : Des soins contre le cancer propres aux peuples autochtones et déterminés par ces derniers.

ou plusieurs domaines du continuum du cancer : diagnostic précoce (4 M\$), traitement (3 M\$), survie (2 M\$) et soins palliatifs (4 M\$). Le Partenariat financera au moins un projet par territoire de compétence. Dans le cadre du financement total, on a alloué au moins un million de dollars pour soutenir les modèles de soins dirigés par les Autochtones.

MISE À JOUR

Le financement des projets des partenaires commencera en 2022-2023. Cette initiative s'appuiera sur un certain nombre d'éléments importants :

- **Un accent sur l'équité en matière de santé** : Conformément à la vision d'un système de lutte contre le cancer équitable pour toutes les personnes au Canada, décrite dans la Stratégie actualisée, les projets doivent démontrer qu'ils sont axés sur l'équité en matière de santé. Ce travail doit répondre aux besoins des personnes qui sont systématiquement exclues du système de santé, ce qui peut inclure des engagements envers la réconciliation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Le PCCC est en discussion avec les partenaires financés des Premières Nations, des Inuits et des Métis au sujet des priorités communes, y compris les modèles de soins.
- **Collaboration avec les partenaires communautaires** : Une exigence clé du financement est que les projets élaborent conjointement des solutions qui renforcent l'équité en matière de santé sur la base de priorités communes, en tirant parti des points forts et des connaissances de la communauté en établissant des partenariats avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis sur des priorités déterminées par ces peuples, ou en travaillant avec d'autres personnes qui n'ont pas un accès équitable aux soins de santé.
- **Planification** : Le processus de planification est conçu pour inclure un certain nombre de points de contact stratégiques et collaboratifs afin d'aider à orienter les partenaires vers cette nouvelle approche de financement et de fournir des occasions de s'engager dans l'élaboration de propositions et l'élaboration conjointe avec des groupes et des organisations communautaires. Les responsables régionaux peuvent servir de ressource clé dans ce processus de planification en aidant à mettre en relation les territoires de compétence avec les aides à la planification.
 - Une **enquête sur la planification des modèles de soins** (voir pièce jointe) sera envoyée aux membres du Conseil du Partenariat, à vos coresponsables provinciaux/territoriaux et aux principaux responsables de la mise en œuvre dans le territoire de compétence à la mi-mai. L'enquête est conçue pour recueillir des renseignements sur les priorités et l'état de préparation des territoires de compétence et sur les aides éventuelles qui pourraient être utiles pour l'élaboration de propositions ou l'élaboration conjointe avec des groupes et des organisations communautaires.
 - Un **webinaire** [[lien d'inscription](#)] est organisé le 17 mai pour donner un aperçu de la boîte à outils des modèles de soins et de la manière dont elle peut être utilisée pour soutenir la mise en œuvre.

- Des **journées portes ouvertes** virtuelles se tiendront les 1^{er} et 9 juin pour répondre aux questions relatives à l'enquête sur la planification des modèles de soins et à l'initiative de financement.
- Le Partenariat consultera les programmes de lutte contre le cancer, les organismes et les gouvernements territoriaux et provinciaux en fonction de votre état de préparation quant au lancement des travaux. Ces consultations aideront le Partenariat à mieux comprendre les mesures de soutien nécessaires à la planification et à la mise en œuvre des projets.
- Certains territoires de compétence peuvent être à différents stades de préparation en ce qui concerne la mise en œuvre. Pour aider les territoires de compétence à déterminer et à faire participer les partenaires communautaires et les autres partenaires à la définition des enjeux et à l'élaboration des propositions de projets, le Partenariat a alloué jusqu'à 25 000 \$ par territoire de compétence pour soutenir la **planification du projet** (l'allocation sera déterminée dans le cadre du processus d'évaluation de l'enquête et fournie, si nécessaire, au T2/T3).

POINTS DE DISCUSSION

1. Avez-vous des questions sur le processus de planification et sur la façon dont vous y contribuerez?
2. Voyez-vous des risques liés au calendrier proposé?

ANNEXE : Détails de l'enquête sur la planification

ANNEXE : Détails de l'enquête sur la planification

- L'objectif de l'enquête sur la planification est de recueillir des données préliminaires sur les priorités des territoires de compétence pour soutenir les projets de modèles de soins, notamment :
 - Un aperçu du projet proposé, y compris la justification et les données probantes à l'appui, avec des détails précis sur la façon dont le modèle améliorera l'équité, la qualité et l'efficacité en matière de santé.
 - Les domaines d'intérêt dans le continuum des soins liés au cancer (diagnostic précoce, traitement, survie, soins palliatifs).
 - Les communautés ou populations qui sont mal desservies par le système de soins de santé, et la façon dont le modèle de soins s'attaquera aux inégalités en matière de santé et à l'accès inéquitable aux soins de santé de cette population.
 - Les organisations et groupes communautaires représentant les besoins des personnes souffrant d'inégalités en matière de santé et d'accès inéquitable aux soins de santé qui participeront au projet.
 - Estimation du budget nécessaire (excepté l'aide à la planification).
- L'enquête sur la planification sera envoyée par courriel aux membres du Conseil du Partenariat, aux coresponsables provinciaux/territoriaux respectifs et aux principaux responsables de la mise en œuvre dans le territoire de compétence à la mi-mai. Le travail sur les modèles de soins devrait soutenir les priorités et les solutions des territoires de compétence qui renforcent l'équité en matière de santé et devrait être élaboré conjointement avec ceux qui subissent des inégalités en matière d'accès aux soins. Nous vous encourageons à prendre connaissance des idées de projets de modèles de soins potentiels dans votre territoire de compétence et à coordonner la planification de ces projets avec les partenaires clés et les responsables de la mise en œuvre. Les territoires de compétence peuvent soumettre jusqu'à trois réponses à l'enquête. La date limite de réponse est fixée au **13 juin 2022**.
- Les réponses à l'enquête seront évaluées par un comité d'examen qui comprendra des experts du système de santé, de l'équité en matière de santé et des fournisseurs de soins, ainsi que des représentants autochtones, des conseillers des patients et des familles et des personnes représentant des groupes mal desservis. L'évaluation contribuera à garantir le financement d'un ensemble diversifié de projets qui apportent des améliorations dans toutes les zones géographiques, les types et les stades de cancer et les disparités. Les résultats guideront les consultations des territoires de compétence qui seront programmées en fonction de votre état de préparation à la mise en œuvre.